

FICHE n° 28 SUR BÂTIR UN ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE SUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GAZON DANS LE BUT D'EN FAIRE LA PROMOTION

Comité de travail GAZON sur la compétitivité de l'horticulture
ornementale, environnementale et nourricière

Secteur(s) visé(s)

- Production de gazon en plaques
- Entreprises de services
- Aménagement paysager
- Municipalités

Titre / Nom de l'action proposée

Bâtir un argumentaire scientifique sur la performance environnementale, économique et sociale du gazon dans le but d'en faire la promotion.

Description de l'action proposée (quoi)

- Recueillir et recenser les données scientifiques, études et recherches pour fonder notre argumentaire.
- Faire le cycle de vie du gazon/pelouse, analyser les résultats et faire ressortir les éléments positifs, et étudier des pistes de solutions pour améliorer les éléments négatifs ;
- Réaliser un sondage par clientèle cible (particulier, municipalité, architecte, paysagiste) pour comprendre les avantages et désavantages de l'utilisation du gazon. Ici on veut comprendre les irritants, besoins de connaissances, facteurs décisionnels, facteurs limitatifs d'acquisition et d'entretien du gazon ainsi que la perception des divers acteurs.
- Comprendre via des entrevues, sondages, revues de littérature, l'origine (attaque de symboles, perception et manque de connaissances) des articles de « mauvaise presse » et déterminer comment réagir / répondre à ceux-ci dans l'avenir.
- Possiblement engager une firme de relations publiques et faire la promotion des bienfaits du gazon.

Justification : contexte / objectifs / problématique que cette action veut résoudre (pourquoi)

Le "produit gazon" est parfois mal perçu de la population car on réfère à l'occasion aux applications de pesticides, aux tondeuses à gazon qui produisent du CO₂ en plus de leur pollution sonore, ou encore que « c'est compliqué » d'entretenir du gazon pour le maintenir en santé (versus gazon synthétique par exemple).

On réduit souvent le gazon à son côté esthétique ; on s'attaque à la pelouse parfaite alors qu'on devrait en ressortir tous les bienfaits économiques, environnementaux et sociaux qui sont méconnus et qui peuvent être obtenus avec des surfaces non pas parfaites, mais durables. On parle aussi d'éducation, de sensibilisation et de promotion.

Nous voulons consolider l'utilisation des gazons en milieu urbain, l'intégration dans les projets d'infrastructures vertes et l'amélioration des pratiques d'entretien.

Impact\$ sur la compétitivité / retombées anticipées (*qu'est-ce que cela va donner*)

- Par cet argumentaire scientifique, le secteur pourra mieux « défendre » les bienfaits de son produit et améliorer la perception du produit/services. Cela aura comme impact de favoriser les ventes et services dans le gazon, ce qui aidera à la rentabilité de nos entreprises.
- La réalisation du cycle de vie du gazon/pelouse va également permettre au secteur d'identifier les cibles à améliorer, mais aussi de mettre en valeur les forces et bienfaits de la pelouse.
- Nos entreprises deviendront plus compétitives face aux concurrents d'autres secteurs (p. ex. : gazon synthétique, les infrastructures grises, etc.)

Principales étapes et échéanciers de réalisation (*quand*)

1. Recueillir des données : scientifiques, revue de la littérature, sondage en fonction de notre clientèle cible (Q1 2023) ;
2. Effectuer le cycle de vie du gazon/pelouse ;
3. Évaluer les informations recueillies et en faire une synthèse (Q2 2023) ;
4. Engager une firme de communication spécialisée pour dresser une stratégie / plan de match en fonction de l'étape 2 (Q2 2023) ;
5. Étape mise en place de la stratégie et exécution du plan de match (Q3, Q4, 2024?).

Coût et comment serait-elle financée (*combien*)

- Un portrait pourrait coûter entre 35 000\$ et 70 000\$ tout dépend de l'ampleur du projet et de la méthodologie employée, pour développer l'argumentaire ;
- Pour la réalisation du cycle de vie, un appel d'offres devra être effectué ;
- Le financement pourrait passer par divers programmes gouvernementaux (p. ex. : Programme de développement sectoriel), Québec Vert, l'APGQ, l'ASHOQ, l'AREVQ, ou encore des cotisations excédentaires des entreprises (exemple x\$ ou x% de la superficie de production ou du revenu).

Qui serait responsable de la réaliser (*qui*)

- Table filière en horticulture ornementale, pour le volet promotion ;
- Québec Vert, l'APGQ et les associations concernées par le gazon/pelouse, pour le volet cycle de vie

Qui seraient les partenaires et pour quoi (*avec qui*)

Firme de consultant et un comité composé de l'APGQ, ASHOQ, IQDHO (scientifique) et autres organismes potentiels, incluant potentiellement le CIRAIG ou l'UQTR et AGÉCO

Pour plus d'informations sur la fiche, contacter

Nom : Alexandre Bastien et Marc Laganière
Tél. : 450-477-0061 418-953-0849
Courriel : marclaganiere.agr@gmail.com